

# arnouville

express

LA LETTRE // JUILLET 2023 // n° 388 // [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)

## édito

Chères Arnouilloises,  
chers Arnouillois,

Les vacances estivales ont commencé ! Un repos bien mérité pour les écoliers arnouillois, mais aussi et surtout pour tous nos diplômés, que nous ne manquerons pas de féliciter, à l'occasion d'une cérémonie qui leur sera dédiée le vendredi 22 septembre [voir p.4]. Au nom de la municipalité, je félicite les élèves mais également le corps enseignant, sans oublier les parents pour leur accompagnement au quotidien. Nous sommes fiers des résultats obtenus par notre jeunesse et continuerons de tout mettre en œuvre pour soutenir la réussite éducative des élèves arnouillois.

Le mois de juillet marque la fin de la saison associative pour des centaines de bénévoles, qui ont œuvré tout au long de l'année pour vous proposer des activités sportives et culturelles. Je leur souhaite de revenir en forme à la rentrée, afin de poursuivre leur investissement sans faille. Nous les retrouverons le samedi 9 septembre pour le traditionnel Forum des associations à l'Espace Charles Aznavour.

D'ici là, nos agents vous accueillent tout au long de l'été. Nos animateurs et éducateurs sont particulièrement mobilisés, pour proposer à vos enfants, des tout-petits dès 3 ans aux adolescents, des activités de loisirs. Le rendez-vous est donné à l'Île aux loisirs jusqu'au vendredi 11 août, mais aussi aux centres de loisirs, à la Maison de la jeunesse et au complexe Léo Lagrange pour le stage de basket-ball, sans oublier la médiathèque intercommunale.

En attendant de vous rencontrer et d'échanger avec vous lors d'une de ces manifestations, je vous souhaite à tous un très bel été et d'excellentes vacances.

Bien à vous,



**PASCAL DOLL**  
VOTRE MAIRE

## L'ESSENTIEL

### L'Île aux loisirs



L'événement incontournable de l'été, tant attendu des familles, a fait son grand retour. L'Île aux loisirs a ouvert ses portes le lundi 10 juillet, à l'arrière de l'Espace Charles Aznavour, pour le bonheur des petits et des grands. Les animateurs vous proposent, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30, des activités sur une plateforme aquatique mais aussi des jeux d'eau et gonflables. Des ventes de friandises et de boissons sont également assurées. Vous avez jusqu'au vendredi 11 août inclus pour en profiter !

**❶ Réservé aux Arnouillois âgés de 10 ans et moins (nés en 2013, 2014, 2015...)**  
accompagnés d'un adulte, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Tarifs : 1 € par adulte et par enfant dès 1 an.**

**Prévoir de la monnaie. Accès par l'avenue Paul Mazurier.**

## Animations jeunesse



### STAGE DE BASKET-BALL

Après les animations sportives proposées aux adolescents tout au long du mois de juillet, place au stage de basket-ball ! Du lundi 31 juillet au vendredi 11 août, les 11-17 ans ont accès à deux semaines d'initiation ou de perfectionnement au basket-ball, sur entrée libre.

**❶ Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30,**  
au complexe Léo Lagrange, avec les éducateurs sportifs. Entrée libre sur inscription à La Nef, rue des Quinconces, 06 43 25 84 83.



### MAISON DE LA JEUNESSE

Au programme pour les 11-15 ans : course d'orientation, atelier culinaire, chasse au trésor, tournoi de jeux vidéo, cinéma, soirée barbecue et sortie à l'Île aux loisirs de Cergy Pontoise avec accrobranche et aquagiliss.

**❶ Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h.**  
Programme complet sur notre site.  
**Tarifs : 2 € par semaine + coût supplémentaire pour certaines sorties.**  
77 avenue Charles Vaillant.  
01 39 85 66 94 – 01 30 11 17 23.

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ  
VACANCES**

L'Opération tranquillité vacances menée par la Ville consiste à faire surveiller votre habitation par la Police municipale, durant vos congés. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, plusieurs fois par jour, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Pour en bénéficier, téléchargez le formulaire sur le site de la Ville et renvoyez le par mail à [pm@ml.arnouville95.org](mailto:pm@ml.arnouville95.org). Ce document est également disponible aux accueils de l'hôtel de ville ou de la Police municipale.

**ALERTE SÉCHERESSE**

Notre territoire est en seuil d'alerte renforcée : vous êtes appelés à limiter vos consommations d'eau, suite à un arrêté du Préfet du Val d'Oise. Il est par exemple interdit (sauf si l'eau provient de réserves pluviales ou d'un recyclage) de : laver vos véhicules à domicile, d'arroser vos pelouses et espaces verts, de laver les voies, trottoirs, façades et terrasses (sauf nécessaire), de vidanger et remplir vos piscines.

**📍 Pour plus de précisions, consultez notre site.**

**CANICULE**

En cas de canicule, les personnes âgées peuvent profiter de l'air frais de la salle n°2 de l'hôtel de ville qui est climatisée. Il est aussi possible de s'inscrire sur le registre canicule pour être quotidiennement contacté et / ou visité par des agents municipaux.

**📍 01 34 45 97 03 / 04.**

En cas de fortes chaleurs, n'oubliez pas de mouiller votre corps, de fermer les volets et fenêtres le jour, d'aérer la nuit, et de prendre des nouvelles de vos proches. En cas de malaise, appelez le 15.

**COLLECTE DES DÉCHETS VERTS**

La collecte des déchets verts a lieu toutes les 2 semaines au mois de juillet et août.

**Sont autorisés :** les feuilles, plantes, branchages (avec diamètre de moins de 5cm) et déchets issus de la tonte. S'il n'y a plus de place dans votre poubelle et que les branchages sont inférieurs à 5cm de diamètre, vous pouvez les présenter en fagots (1,50m x 50cm) ficelés avec des liens naturels (ficelle, raphia...). Attention à ne pas surcharger votre bac pour qu'il puisse être ramassé. Vos poubelles vertes et fagots sont à placer sur le trottoir, de façon à ne pas gêner le passage des piétons, la veille au soir de la collecte.

Le non-respect de ces règles est fortement sanctionné par notre Police municipale : les contrevenants s'exposent à une amende allant de 450 € à 1500 €.

**📍 Pour consulter le planning des collectes 2023, rendez-vous sur le site du Sigidurs.**

**TRANSPORT**

**Du changement pour vos bus**



À compter du 1<sup>er</sup> août, l'entreprise Keolis Roissy pays de France Ouest reprendra l'exploitation de 61 lignes de bus en y apportant quelques changements.

**Modifications des lignes de bus existantes :**

- **Ligne 95-02 :** horaires de début et fin d'heure de pointe modifiés.
- **Ligne 11 :** augmentation de la fréquence le midi, avec un bus toutes les 10 minutes entre 11 h 20 et 12 h 20 en direction de Saint-Denis et entre 12 h 40 et 13 h 40 en direction de Goussainville. 3 courses seront ajoutées en fin d'heures de pointe du soir.
- **Ligne 36 :** horaires de fin de journée modifiés.

**Nouveauté : bus de soirée**

Un nouveau service de soirée sera proposé à la gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville avec 4 départs du lundi au vendredi de 20 h 50 à 22 h 50. Le bus de soirée vous déposera à l'arrêt le plus proche de chez vous et attendra le RER D, même en cas de retard.

**Nouveauté : bus de nuit**

Un bus de nuit de la Gare de l'Est jusqu'à la gare de Surveilliers-Fosses desservira toutes les gares de la branche Nord du RER D et effectuera des arrêts situés au cœur des zones denses d'habitation. Il fonctionnera du lundi au dimanche entre 00 h 30 et 5 h 16, pour un temps de trajet total d'1 h 46.

**📍 Plus d'informations sur notre site.**

**URBANISME**

**Permis de louer**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les nouveaux logements mis en location ou ayant un changement de locataire doivent faire l'objet au préalable d'une demande de permis de louer. Cette dernière est à transmettre à la mairie en format papier ou par voie électronique sur le site internet de la Ville, via une page dédiée. Les dossiers transmis par mail, via le formulaire de contact de la mairie ou tout autre moyen dématérialisé ne sont pas traités.

L'autorisation doit être obtenue avant la signature du contrat de bail et être jointe à celui-ci. La personne qui met en location un logement sans demander cette autorisation encourt une suspension du versement des aides au logement (APL) et une amende allant jusqu'à 5 000 €. Dans le cas d'une mise en location en dépit d'une déclaration de rejet, le propriétaire contrevenant encourt une amende allant jusqu'à 15 000 € et une procédure pénale pouvant amener à une amende allant jusqu'à 300 000 €.

Attention, un logement mis en location doit notamment être conforme aux règles de décence d'un logement, au Code de la santé publique et au Règlement sanitaire départemental.

**📍 01 30 11 16 22 - [urbanisme@ml.arnouville95.org](mailto:urbanisme@ml.arnouville95.org)**

# Les nouveaux quotas du Sigidurs

**INFORMATION À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET**

**Déchèterie**

Afin de vous proposer le meilleur service,  
Les conditions d'accès évoluent :

**2 m<sup>3</sup> x15 PAR AN MAXIMUM**

**obligatoire**

Demandez-la

[www.sigidurs.fr/rubrique\\_installations > déchèteries](http://www.sigidurs.fr/rubrique_installations_d%C3%A9ch%C3%A9teries)

090 735 736 Services & appels gratuits Plus d'infos [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

**SIGIDURS**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, un nouveau règlement intérieur des déchèteries est appliqué, avec notamment des quotas de passage et des volumes d'apport limité. Le Sigidurs répond à toutes vos questions.

### Pourquoi ce changement ?

Depuis 3 ans, le tonnage amené en déchèteries a explosé (+ 45 %), du fait de l'abus de certains déposants professionnels (faux particuliers), quelques-uns se présentant plus de 300 fois par an. Ce détournement manifeste d'un service réservé uniquement aux particuliers a conduit à saturer les équipements et générer des files d'attente interminables, empêcher un tri efficace et le recyclage des déchets dans de bonnes conditions ainsi qu'à faire grimper la facture (+ 26 % en trois ans). La mise en place de quotas a donc pour objectif d'optimiser le service rendu aux usagers.

### Pourquoi limiter l'accès à 15 passages ?

Pour limiter les abus. Ce choix s'appuie sur les chiffres de fréquentation et les volumes déposés annuellement par les particuliers. 15 passages de 2m<sup>3</sup> représentent une grande benne de 30m<sup>3</sup> par foyer, soit 2 à 8 tonnes selon la nature des déchets. Cette quantité est suffisante pour plus de 90 % des déposants. Le quota de 15 passages proposé se situe dans la fourchette « haute » des quotas constatés dans les territoires limitrophes.

### Comment assurer mon suivi de fréquentation ?

À chaque passage en déchèterie, votre solde de droits d'accès est décompté d'un passage. Vous pouvez demander votre solde restant à un agent lors de votre passage en déchèterie. Au-delà du quota, l'accès sera refusé sur le réseau du Sigidurs. La remise à zéro du quota se fait par année civile.

### Comment obtenir ma carte d'accès ?

La demande peut se faire par mail : [svm@sigidurs.fr](mailto:svm@sigidurs.fr) ou par courrier :  
1 rue des Tissonvilliers - 95200 Sarcelles, en indiquant un numéro de téléphone et en joignant une copie des documents suivants (attention, l'ensemble des documents doit être au même nom) :

- copie de la pièce d'identité recto-verso,
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- copie de la carte grise du ou des véhicules susceptibles de venir en déchèteries.

### Faut-il changer ma carte ?

Non, si les données sur la carte sont toujours lisibles et à jour, il n'y a pas besoin de la refaire.





## AGENDA

### 1<sup>ER</sup> ET 3 AOÛT //

#### ATELIERS ENFANTS

Profitez des activités proposées par le Musée archéologique du Val d'Oise avec entre autre l'atelier pour enfants « Mammouth et Cie » : mardi 1<sup>er</sup> août à 10 h 30 (3-4 ans), 14 h et 15 h 30 (5-7 ans) ; jeudi 3 août à 14 h (8-12 ans).

**Place du château, Guiry-en-Vexin.**  
Inscriptions aux activités et tarifs sur [valdoise.fr](http://valdoise.fr)

### MERCREDI 2 AOÛT //



#### DON DU SANG

En donnant votre sang, en seulement 45 minutes, vous pouvez sauver jusqu'à trois vies. La prochaine collecte à Arnouville se tiendra le mercredi 2 août de 15 h à 20 h, à l'Espace Charles Aznavour.

Pour ce faire, prenez rendez-vous en ligne et munissez-vous d'une pièce d'identité le jour J. Pour être volontaire, il faut être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50 kg et ne pas être à jeun.

**Prise de rendez-vous : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)**

### JUSQU'AU 18 AOÛT //

#### ENQUÊTE SUR VOS DÉPLACEMENTS

Une enquête sur le Plan local de mobilité (PLM) est en cours jusqu'au 18 août 2023.

Elle a pour but d'identifier l'ensemble des problématiques de déplacements sur le territoire de la Communauté d'agglomération Roissy pays de France. Pour y participer, scannez le QR code. L'objectif est à terme d'améliorer votre mobilité.



### JUSQU'AU MERCREDI 30 AOÛT //

#### BOURSE DANS L'HÔTELLERIE RESTAURATION

Paris CDG Alliance propose des stages immersifs d'une durée de 3 mois dans des hôtels de Berlin, afin de permettre aux participants d'améliorer leur niveau d'anglais pour à terme trouver un emploi dans la filière hôtellerie - restauration, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Une dizaine de bourses est dédiée aux 18-45 ans de notre territoire inscrits à Pôle emploi ou en Mission locale. La formation proposée est clé en main : elle comprend une remise à niveau en anglais, un stage immersif et une mise en relation avec les entreprises lauréates des marchés.

**Envoi des CV et lettres de motivation (en français et anglais) à : [erasmus.jop@gmail.com](mailto:erasmus.jop@gmail.com)**

### AVANT LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE //

#### INSCRIPTIONS À LA CÉRÉMONIE DES DIPLOMÉS

Vous êtes Arnouillois et avez obtenu le baccalauréat ou un BAC +2 cette année ? Pour vous féliciter, la Ville souhaite vous récompenser lors d'une cérémonie des diplômés, le vendredi 22 septembre à 19 h à la salle l'Essentielle. Pour y participer, **inscrivez-vous auprès du service éducation avant le vendredi 1<sup>er</sup> septembre**, en remettant, par mail à l'adresse [scolaire@arnouville95.org](mailto:scolaire@arnouville95.org) ou à l'hôtel de ville (sur rendez-vous), les pièces suivantes : justificatif de domicile et relevé de notes, accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail.



### TOUT L'ÉTÉ //

#### MÉDIATHÈQUE

Envie de vous évader durant l'été ? Rendez-vous à la médiathèque pour profiter, sur place ou à domicile, des ouvrages qui vous feront voyager :

- Mardi : 13 h 30 - 18 h,
- Mercredi : 10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h,
- Jeudi : fermé,
- Vendredi : 13 h 30 - 18 h,
- Samedi : 10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h.

L'inscription est gratuite. Le nombre d'ouvrages à emprunter est illimité. La durée d'emprunt est de 8 semaines.

**Entrée libre - 01 39 85 39 96.**  
[mediatheques.roissypaysdefrance.fr](http://mediatheques.roissypaysdefrance.fr)  
Accès et parking rue d'Auxerre.

### DÈS QUE POSSIBLE //

#### PASS'AGGLO

#### TRANSPORTS SCOLAIRES

La Communauté d'agglomération Roissy pays de France reconduit son soutien aux collégiens, lycéens et étudiants qui utilisent quotidiennement les transports en commun pour rejoindre leur établissement scolaire.

#### Trois cartes sont concernées :

- la carte imagine R,
- la carte scolaire bus lignes régulières,
- la carte Scol'R permettant d'emprunter les circuits spéciaux, mis en place en l'absence de lignes régulières de bus. Les inscriptions pour cette carte sont à effectuer en ligne sur [seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)

**Si l'enfant concerné a plus de 11 ans, le dossier d'inscription est à déposer en mairie. S'il a moins de 11 ans, le dossier est à envoyer à Keolis. Attention, pour bénéficier de la carte début septembre, il est recommandé de déposer les dossiers avant fin juillet.** Informations auprès de la communauté d'agglomération : [roissypaysdefrance.fr](http://roissypaysdefrance.fr)



## LES DÉCHETS

### ENCOMBRANTS\*

Jeudis 27 juillet, 24 août et 28 septembre.

### DÉCHETS VERTS\*

Mardis 8 et 22 août, 5, 12, 19 et 26 septembre.

\* Sortez vos déchets la veille au soir sans gêner le passage des piétons.

**[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr) // 0 800 735 736.**



## VIE POLITIQUE

### CONTACT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Vos élus d'opposition sont à votre écoute :

#### Divers gauche

**Un nouveau souffle pour Arnouville :**

06 24 71 50 52 - Marie-Christine Jalladaud / [mcjalladaud@arnouville95.org](mailto:mcjalladaud@arnouville95.org)

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //

15-17 rue Robert Schuman

CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Conception et réalisation // Angèle Finet

Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,

Agence RDVA, Pixabay, Freepik.

Impression // Le Réveil de la Marne - 51200 Épernay

ISSN 2777-2748

[www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr) | [mairiearnouville](https://www.facebook.com/mairiearnouville)